



COÛTE-T-IL PLUS CHER DE CONSTRUIRE AU QUÉBEC?

L'idée qu'il coûte plus cher de construire au Québec revient régulièrement dans les médias ou chez certains intervenants. En fait, il est difficile de contrer cette perception souvent bien ancrée. Cette idée s'alimente à partir de plusieurs perceptions, notamment que les coûts réels des projets dépassent régulièrement les prévisions initiales, que la syndicalisation obligatoire augmente les coûts, que la concurrence entre les employeurs de la construction est au Québec relativement restreinte, que les prix des soumissions pour des contrats publics sont plus élevés que pour des contrats du secteur privé, que le système du plus bas soumissionnaire entraîne une sous-estimation volontaire des coûts de la part de certains soumissionnaires, qui se reprennent par la suite par une qualité déficiente des travaux et une cascade de dérogations de coûts une fois le contrat accordé. Et il n'y a ensuite qu'un pas à franchir pour affirmer que c'est pire au Québec qu'ailleurs.

Faisons donc le point sur les données disponibles.¹ On verra que la comparaison des coûts de construction est extrêmement difficile étant donné que les «produits» de la construction sont difficilement comparables entre eux. Statistique Canada ne publie d'ailleurs pas de données sur le *niveau* des prix de la construction dans les différentes provinces. Ceci dit, quelques données permettent certaines conclusions. Par exemple, selon pratiquement toutes les sources de données existantes sur la rémunération, les salaires de la construction au Québec ne sont pas très éloignés de la moyenne canadienne, et lui sont même un peu inférieurs. Concernant les coûts totaux de construction, les diverses sources d'information disponibles, bien qu'imparfaites, vont toutes dans le même sens : les coûts de construction d'un bâtiment sont moins élevés au Québec qu'en Ontario. Dans la construction routière, les problèmes méthodologiques des études disponibles sont tels qu'il est impossible de conclure quoi que ce soit sur les coûts comparatifs des provinces. Quant aux coûts de construction d'Hydro-Québec, la prétention que les coûts sont plus élevés qu'ailleurs s'appuie sur une mauvaise interprétation de données contestables sur les dépassements de coûts.

¹ Ce document constitue en bonne partie une mise à jour des données présentées dans *Étude comparative des régimes de relations du travail dans la construction au Canada*, Commission de la construction du Québec, mars 2006, pp 46-54.

Une comparaison souvent difficile

Malheureusement, comparer les coûts de construction n'est pas chose facile car une première difficulté majeure provient du fait que les «produits» de la construction ne sont pas homogènes. Chaque immeuble est différent, chaque maison a ses caractéristiques, chaque rénovation est particulière, de sorte qu'une comparaison de prix, ne serait-ce qu'au pied carré, entre un échantillon de différents immeubles construits n'indique pas nécessairement une différence de coûts, mais peut plutôt refléter des différences dans les caractéristiques ou dans la qualité.

Une autre difficulté est également que, pour bien comparer les prix, il faut s'assurer que l'on inclut les mêmes éléments de coûts dans les produits comparés. Il faut par exemple savoir si le prix d'un immeuble comprend le terrain, les infrastructures, les taxes, les profits, etc. Les comparaisons inter-provinciales ou internationales peuvent par exemple se buter à des différences institutionnelles dans les méthodes statistiques, dans la nature des sources de données, etc.

Preuve de cette difficulté, Statistique Canada ne publie pas de données sur le *niveau* des prix de la construction dans les différentes provinces. S'il est vrai que plusieurs indices de prix sont publiés par province (indice du prix des logements neufs, des appartements, du bâtiment non résidentiel, etc.), ces données permettent essentiellement de vérifier l'évolution des prix dans le temps. Jamais l'organisme ne publie de données sur la valeur même de l'immeuble. Rappelons d'ailleurs une controverse survenue en 2003 alors qu'un chercheur de l'université Laval disait utiliser des données de Statistique Canada sur les permis de bâtir pour démontrer que les coûts de construction étaient plus élevés au Québec, au mètre carré. L'organisme se dissocia d'une telle conclusion et précisa que les chiffres sur la superficie des logements, provenant de l'enquête sur les permis de bâtir, avaient une fiabilité insuffisante pour appuyer une telle conclusion. Statistique Canada avisa même qu'elle ne fournirait dorénavant plus ces données.²

Ceci dit, quelques données permettent certaines conclusions. Il s'agit en particulier des données sur les salaires horaires, ou des données tirées de modèles d'estimation ou d'évaluation, telles que ceux utilisés par les estimateurs de construction (RS Means par exemple) ou de firmes offrant des études de localisation de projets (KPMG par exemple).

² Voir *Crise du logement 101 – Les coûts de la main-d'œuvre n'expliquent pas tout*, dans *Le Devoir*, 1^{er} octobre 2003.

LES COÛTS SALARIAUX

Salaires syndicaux

Le tableau suivant présente la situation des charpentiers-menuisiers, le principal métier de la construction, dans certaines villes canadiennes, en mars 2009. Il ressort que, incluant les avantages sociaux (vacances, assurances, retraites, fonds, etc.), les salaires syndicaux à Montréal sont très supérieurs (+35 %) à ceux de Saint-John (Nouveau-Brunswick), mais un peu plus faibles qu'à Ottawa (-4 %) ou Vancouver (-6 %) et sensiblement plus faibles qu'à Toronto (-13 %) ou Calgary (-9 %).

Taux de salaires syndicaux d'un charpentier-menuisier au Canada en mars 2009

	Taux de base		Suppléments		Total	
		Mtl vs ville				Mtl vs ville
Saint John (N.-B.)	23,20 \$	35 %	7,52 \$	30,72 \$	35 %	
Montréal	31,27 \$	0 %	10,32 \$	41,59 \$	0 %	
Ottawa	30,81 \$	1 %	12,62 \$	43,43 \$	-4 %	
Toronto	33,07 \$	-5 %	14,56 \$	47,63 \$	-13 %	
Calgary	34,67 \$	-10 %	11,10 \$	45,77 \$	-9 %	
Vancouver	35,09 \$	-11 %	9,08 \$	44,17 \$	-6 %	

Source : Statistique Canada, Statistiques des prix des immobilisations.

Un tableau plus détaillé est fourni à la page suivante. Le tableau résume la situation dans 16 métiers et 10 villes canadiennes, en mars 2009. Pour la moyenne des 16 métiers pour lesquels Statistique Canada publie des données, on constate que les salaires syndicaux à Montréal, si on inclut le montant des avantages sociaux, se retrouvent 9 % moins cher que Toronto ou 4 % moins chers qu'Ottawa. Par rapport aux villes des provinces de l'Est, il en coûte 10 % à 20 % plus cher à Montréal qu'à Saint-John (T.-N.), Halifax, Saint-John (N.-B.). Montréal est aussi 45 % plus cher que Winnipeg, 6 % plus cher que Vancouver, mais comparable à Calgary.

Taux de salaires syndicaux au Canada en mars 2009

Incluant les suppléments

Montréal vs

	Saint John (T.-N.)	Halifax	Saint John (N.-B.)	Montréal	Ottawa	Toronto	Winnipeg	Calgary	Vancouver	Toronto	Ottawa
Charpentier	32,85 \$	35,51 \$	30,72 \$	41,59 \$	43,43 \$	47,63 \$	29,39 \$	45,77 \$	44,17 \$	-13 %	-4 %
Grutier	34,12 \$	35,40 \$	35,76 \$	40,41 \$	44,93 \$	46,83 \$	31,54 \$	47,27 \$	37,02 \$	-14 %	-10 %
Cimentier-applicatuer	35,01 \$	n.d.	n.d.	40,59 \$	35,87 \$	41,19 \$	24,38 \$	44,92 \$	38,85 \$	-1 %	13 %
Électricien	36,48 \$	41,62 \$	45,81 \$	43,26 \$	45,92 \$	47,10 \$	32,94 \$	41,68 \$	40,98 \$	-8 %	-6 %
Manœuvre	30,75 \$	31,48 \$	25,93 \$	33,40 \$	36,31 \$	41,66 \$	22,46 \$	38,90 \$	36,98 \$	-20 %	-8 %
Plombier	38,18 \$	43,55 \$	46,95 \$	42,32 \$	45,28 \$	47,72 \$	34,65 \$	50,12 \$	46,29 \$	-11 %	-7 %
Ferrailleur	33,74 \$	33,03 \$	25,90 \$	42,91 \$	43,85 \$	44,76 \$	29,07 \$	33,47 \$	41,64 \$	-4 %	-2 %
Monteur d'acier	35,41 \$	38,76 \$	41,40 \$	42,97 \$	46,17 \$	46,17 \$	34,08 \$	42,72 \$	41,64 \$	-7 %	-7 %
Ferblantier	36,18 \$	40,62 \$	32,24 \$	42,24 \$	46,22 \$	46,53 \$	31,75 \$	33,15 \$	40,64 \$	-9 %	-9 %
Opérateur d'équipement lourd	33,00 \$	34,98 \$	34,10 \$	38,20 \$	43,62 \$	45,60 \$	27,39 \$	40,46 \$	36,40 \$	-16 %	-12 %
Briqueteur	35,01 \$	37,91 \$	33,66 \$	41,29 \$	44,81 \$	46,51 \$	28,17 \$	34,29 \$	33,30 \$	-11 %	-8 %
Peintre	29,82 \$	32,28 \$	30,59 \$	39,55 \$	34,36 \$	39,41 \$	18,64 \$	39,13 \$	33,91 \$	0 %	15 %
Plâtrier	35,01 \$	n.d.	n.d.	40,40 \$	41,01 \$	42,13 \$	25,37 \$	40,25 \$	33,57 \$	-4 %	-1 %
Couvreur	30,75 \$	28,34 \$	26,60 \$	42,33 \$	38,37 \$	45,22 \$	25,66 \$	32,81 \$	37,04 \$	-6 %	10 %
Conducteur de camion	32,16 \$	34,00 \$	33,15 \$	34,64 \$	39,28 \$	40,62 \$	26,58 \$	40,87 \$	32,50 \$	-15 %	-12 %
Calorifugeur	35,08 \$	39,62 \$	37,21 \$	42,23 \$	44,92 \$	46,79 \$	26,02 \$	42,02 \$	37,95 \$	-10 %	-6 %
Moyenne	33,97 \$	36,22 \$	34,29 \$	40,52 \$	42,15 \$	44,74 \$	28,01 \$	40,49 \$	38,31 \$	-9 %	-4 %
Mtl vs ville	19 %	12 %	18 %	0 %	-4 %	-9 %	45 %	0 %	6 %		

Source: Statistique Canada, Statistiques des prix des immobilisations.

Comparaison des salaires moyens

Comme la syndicalisation dans la construction est moins forte ailleurs au Canada qu'au Québec, on peut penser que les comparaisons de taux de salaires syndicaux ne reflètent qu'une partie de la réalité et que les taux de salaires moyens sont au Québec nettement supérieurs à ceux des autres provinces, où on compte plus de non-syndiqués, en principe moins bien payés. Or, ce n'est pas le cas.

Le tableau suivant présente les salaires moyens évalués par deux enquêtes de Statistique Canada, pour les employés de la construction. Dans le cas de l'Enquête sur la population active (EPA), il s'agit des salaires horaires moyens déclarés par les travailleurs eux-mêmes (excluant les travailleurs autonomes). Dans le cas de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH), sans doute plus fiable, il s'agit de données sur les travailleurs à l'heure recueillies à partir des données administratives de Revenu Canada. Les deux enquêtes excluent cependant les avantages sociaux.

**Salaires horaires moyens des employés de la construction en 2008
(syndiqués et non syndiqués confondus)**

	Enquête sur la population active		Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures				
	Construction	Québec vs autre région	Construction	Québec vs autre région	Ensemble des industries	Québec vs autre région	Construction vs ensemble des industries
Canada	22,77 \$	-3 %	26,49 \$	-7 %	20,16 \$	-6 %	31 %
Terre-Neuve et Labrador	20,26 \$	9 %	22,65 \$	8 %	19,48 \$	-3 %	16 %
Île-du-Prince-Édouard	16,17 \$	37 %	17,91 \$	37 %	16,51 \$	15 %	8 %
Nouvelle-Écosse	18,37 \$	20 %	22,73 \$	8 %	17,83 \$	6 %	27 %
Nouveau-Brunswick	18,38 \$	20 %	22,51 \$	9 %	18,20 \$	4 %	24 %
Québec	22,13 \$		24,54 \$		18,98 \$		29 %
Ontario	23,04 \$	-4 %	26,47 \$	-7 %	20,31 \$	-7 %	30 %
Manitoba	19,58 \$	13 %	23,91 \$	3 %	18,75 \$	1 %	28 %
Saskatchewan	20,25 \$	9 %	25,15 \$	-2 %	20,12 \$	-6 %	25 %
Alberta	25,46 \$	-13 %	30,54 \$	-20 %	23,14 \$	-18 %	32 %
Colombie-Britannique	23,00 \$	-4 %	25,91 \$	-5 %	20,21 \$	-6 %	28 %

Source : Statistique Canada

Selon l'EPA, les salaires québécois de la construction sont inférieurs de 3 % à la moyenne canadienne en 2008 et de 4 % inférieurs à l'Ontario, malgré un taux de syndicalisation plus élevé au Québec.³ Selon l'EERH, les salaires québécois seraient même inférieurs de 7 % à la moyenne canadienne et également de 7 % à l'Ontario. Comme le montre aussi le

³Selon Statistique Canada, le taux de couverture syndicale dans la construction est de 54 % au Québec, de 35 % en Ontario et de 33 % au Canada, si on inclut tous les types d'emplois salariés.

tableau, les salaires de la construction dépassent dans toutes les provinces le salaire moyen de l'ensemble des industries. Au Canada et au Québec, ils dépassent la moyenne de manière similaire, soit de 31 % et 29 % respectivement. En Ontario, les salaires de la construction dépassent la moyenne des industries de 30 %. Il n'apparaît donc pas que le taux de syndicalisation plus élevé au Québec confère un avantage salarial inhabituel à l'ensemble des travailleurs de la construction, par rapport à leurs compatriotes des autres industries.

Il n'existe malheureusement pas de données officielles sur les différences de salaires entre le secteur syndiqué et le secteur non syndiqué, au Canada. L'existence de telles données comporterait de toute manière un biais, dans la mesure où les travailleurs syndiqués peuvent être plus expérimentés, plus qualifiés, ou davantage actifs dans des métiers ou secteurs de toute manière mieux payés que les non-syndiqués. L'écart de salaire devrait alors être nuancé. Incidemment, dans une étude publiée en 2002 et portant sur l'année 1999, Statistique Canada évaluait à 15 % l'avantage salarial (avant avantages sociaux) des travailleurs syndiqués des métiers de la construction au Canada, relativement aux travailleurs non syndiqués des mêmes métiers, une fois prises en compte les caractéristiques personnelles (expérience, niveau d'études, etc.) et du milieu de travail (taille de l'entreprise, région).⁴ Et comme les travailleurs syndiqués sont en général mieux formés, cet avantage salarial est peut-être compensé par une plus grande efficacité, peut-on penser.

La rémunération globale

Une mesure idéale de comparaison des coûts salariaux serait celle qui inclut ce qu'on appelle le revenu supplémentaire du travail, i.e les avantages sociaux comme les contributions aux régimes de retraite, aux assurances, etc., ce que ne font pas les deux enquêtes précédentes. Dans le secteur syndiqué on a vu que des données existent. Dans le non-syndiqué par contre, ou pour l'ensemble des travailleurs, il faut se retrancher sur des estimations des Comptes nationaux. Or, ces estimations donnent des résultats assez déroutants, puisqu'elles renversent certains résultats des deux enquêtes précédentes et qu'elles souffrent manifestement de problèmes méthodologiques.

C'est d'ailleurs à partir de données de ce genre que l'économiste Pierre Fortin prétendait en 2002 que les salaires québécois de la construction étaient supérieurs de 17 % aux salaires ontariens. Or, les calculs de l'économiste utilisaient en particulier une estimation des Comptes nationaux de Statistique Canada sur les avantages sociaux par industrie au Québec et en Ontario. Cette estimation laissait entendre que les avantages sociaux sont de 22 % du salaire brut au Québec, contre seulement 13 % en Ontario. Vérification faite, la principale différence se trouvait sur le plan des régimes de retraite et elle résultait carrément d'une erreur d'estimation. L'organisme nous avait d'ailleurs lui-même fourni d'autres chiffres plus crédibles qui indiquaient que globalement il n'y avait pas de réelle différence entre les deux provinces sur le plan du pourcentage de contribution patronale

⁴ FANG, Tony et VERMA, Anil, L'avantage salarial des travailleurs syndiqués, *L'emploi et le revenu en perspective*, Statistique Canada, septembre 2002.

aux régimes de retraite. Les autres différences résultaient des programmes publics québécois non spécifiques à la Loi R-20.⁵

En 2007, les données tirées des Comptes nationaux semblent encore entachées de problèmes méthodologiques. Alors que, comme on l'a vu plus haut, l'Ontario est avec l'Alberta la province où le taux de salaire brut (avant avantages sociaux) est le plus élevé, sa rémunération globale est en effet, selon ces données, inférieure de 7 % à celle du Québec. La moyenne canadienne serait cependant supérieure de 1,5 % à celle du Québec.

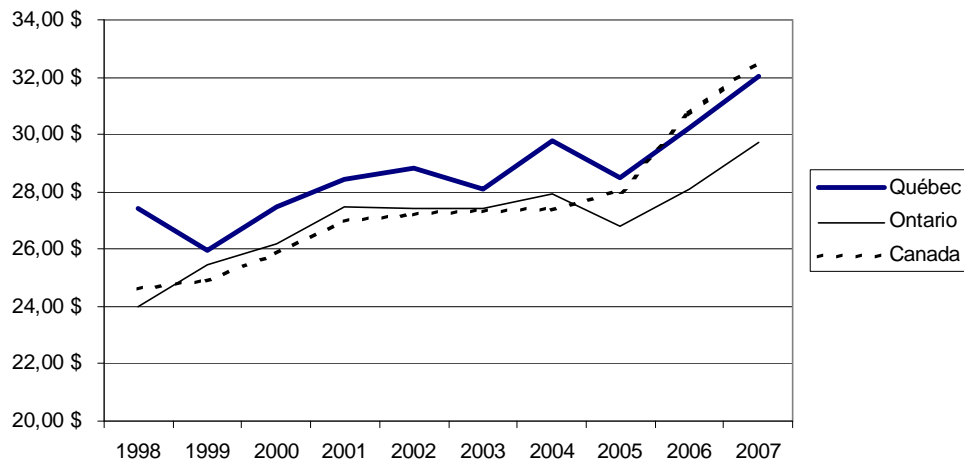
Rémunération globale par heure travaillée dans la construction

en 2007		vs Québec	
Québec	32,06 \$		
Ontario	29,73 \$	-7,3%	
Canada	32,53 \$	1,5%	

Source: Comptes économiques, Statistique Canada

Aussi, pendant que l'écart avec l'Ontario se serait maintenu depuis 1998, le Québec aurait glissé depuis 2006 sous la moyenne canadienne, comme le montre le graphique suivant.

Rémunération totale des salariés de l'industrie de la construction, par heure travaillée



Source: Comptes nationaux, Statistique Canada

⁵ Voir *Le débat sur la machinerie de production : que disent les données économiques?*, Commission de la construction du Québec, décembre 2002.

Les données des comptes économiques sont donc pour le moment encore assez déroutantes. Mais si la comparaison avec l'Ontario semble discutable, celle avec le Canada montre une rémunération totale à peu près identique entre le Québec et la moyenne canadienne, voire une réduction tendancielle de l'écart.

En somme, selon pratiquement toutes les sources de données existantes sur la rémunération, les salaires de la construction au Québec ne sont pas très éloignés de la moyenne canadienne, et lui sont même un peu inférieurs.

LES COÛTS TOTAUX DE CONSTRUCTION

Les salaires ne constituent qu'une partie des coûts de construction. Selon le modèle intersectoriel de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ)⁶, un investissement en construction comporte en moyenne 27 % en salaires directs de la main-d'œuvre de la construction, en incluant non seulement les métiers de la construction mais également tous les autres salariés (le personnel de bureau, par exemple). Si on ajoute les avantages sociaux et contributions supplémentaires de l'employeur, la part des coûts liés à la main-d'œuvre serait de l'ordre de 35 %. Une augmentation de 10 % des coûts salariaux entraîne donc une augmentation de 3,5 % du coût d'une maison. Les autres éléments influant sur le prix sont les matériaux, les frais administratifs et les profits.

RS Means

Pour contourner le problème de la non-homogénéité des produits de la construction, une source de données intéressante apparaît être les manuels d'estimation utilisés par les estimateurs de la construction pour préparer leurs devis. La référence dans ce domaine est RS Means, une firme américaine qui publie différents guides réputés. Pour des caractéristiques données, ces manuels permettent de calculer les quantités requises, les prix de chaque élément, incluant les coûts d'installation. Chaque estimateur peut ensuite faire ses propres ajustements. Un logiciel est accessible sur le site Internet de RS Means. Voici les résultats de simulations que nous avons effectuées.

Coûts de construction, 2009

	Magasin de détail		Immeuble à appartements en hauteur		Manufacture	
	100 000 pi ²	vs Mtl	100 000 pi ²	vs Mtl	100 000 pi ²	vs Mtl
Saint John (T.-N.)	6 855 000 \$	-14 %	23 364 000 \$	-8 %	8 398 500 \$	-12 %
Charlottetown	6 531 500 \$	-18 %	22 508 500 \$	-12 %	7 976 500 \$	-16 %
Halifax	7 204 000 \$	-10 %	23 693 500 \$	-7 %	8 673 000 \$	-9 %
Saint John (N.-B.)	6 955 000 \$	-13 %	23 014 000 \$	-10 %	8 398 500 \$	-12 %
Montréal	8 012 500 \$		25 492 500 \$		9 531 000 \$	
Ottawa	8 031 500 \$	0 %	25 680 500 \$	1 %	9 466 500 \$	-1 %
Toronto	8 248 000 \$	3 %	26 349 500 \$	3 %	9 716 000 \$	2 %
Régina	6 777 000 \$	-15 %	22 371 000 \$	-12 %	8 224 500 \$	-14 %
Winnipeg	7 346 500 \$	-8 %	24 289 000 \$	-5 %	8 820 000 \$	-7 %
Calgary	8 149 000 \$	2 %	26 680 000 \$	5 %	9 678 000 \$	2 %
Vancouver	7 837 500 \$	-2 %	25 566 500 \$	0 %	9 308 500 \$	-2 %

Source : RS Means, Reed Construction Data, 2009-04-03.

⁶ *Impact économique pour le Québec de dépenses d'investissements en construction d'un milliard de dollars*, Simulation de l'Institut de la statistique du Québec pour le compte de la Commission de la construction du Québec, Octobre 2004.

On constate qu'invariablement, en vertu de tables comparatives de prix, de salaires et de productivité, les calculs de RS Means dérivent des coûts de construction un peu moins élevés à Montréal qu'à Toronto ou Calgary, que ce soit pour un magasin de détail, un immeuble d'appartements en hauteur ou une manufacture. Les coûts à Montréal sont cependant plus élevés que dans les villes des Maritimes ou dans certaines provinces des Prairies.

KPMG

Une autre source de données corrobore ces estimations, à quelques variantes près. Les données de KPMG, une firme comptable qui donne notamment des services conseils en matière de localisation d'investissements à travers le monde, sont présentées au tableau suivant. Elles sont tirées de son étude *Competitive Alternatives* de 2008.

On y constate en effet que les coûts d'un bâtiment pour un projet industriel sont, comparativement à Montréal, de 7 % plus élevés à Toronto et à Calgary, et de 28 % à Vancouver! Ils sont par contre en général inférieurs dans les provinces de l'Est, mais pas nécessairement.

Coût du bâtiment Moyenne de 17 projets industriels

		vs Mtl
Saint John (T.-N.)	3 358 000 \$	2 %
Charlottetown	2 849 000 \$	-14 %
Halifax	2 568 000 \$	-22 %
Saint John (N.-B.)	ND	
Montréal	3 304 000 \$	
Ottawa	3 304 000 \$	0 %
Toronto	3 521 000 \$	7 %
Régina	3 185 000 \$	-4 %
Winnipeg	3 060 000 \$	-7 %
Calgary	3 521 000 \$	7 %
Vancouver	4 225 000 \$	28 %

Source: KPMG, Competitive Alternatives, 2008 Edition

Une «étude» sur les grandes surfaces commerciales

Mais il s'agit là, bien sûr, de simulations. Sur le terrain, la situation est-elle différente? Comme nous le mentionnions plus haut, la réalité est malheureusement difficile à comparer, compte tenu de la variabilité de la nature des projets de construction. En 2004, nous avons tout de même effectué une étude-maison, qui, sans se prétendre scientifique,

démontrait que ce n'est pas impossible que ce soit effectivement moins cher construire au Québec qu'en Ontario.

Voici. La vague de construction de grandes surfaces de détail au Canada aura ce mérite : il n'y a rien qui ressemble le plus à un Wal-Mart ou à un Home Depot qu'un Wal-Mart et un Home Depot! Nous avons compilé la valeur d'une quarantaine de magasins construits entre 2000 et 2004 par ces deux grandes chaînes au Québec et en Ontario, d'après un relevé de Reed Construction Data, qui tient à jour une banque de données sur les différents chantiers actifs au Canada. Les données peuvent bien sûr varier selon la qualité de l'information disponible et les particularités probables des différents sites, mais on constatait tout de même que le prix au pied carré d'un Home Depot est en moyenne de 73,58 \$ en Ontario et de 60,80 \$ au Québec, soit 17 % moins élevé au Québec. Pour un Wal-Mart, c'est 85,05 \$ en Ontario et 61,81 \$ au Québec, soit 27 % de moins au Québec. Il était certes possible de trouver un magasin qui a coûté plus cher au Québec qu'en Ontario, pour des raisons peut-être liées à la qualité de l'information ou aux caractéristiques du projet, mais c'était loin d'être la règle.

En conclusion, les diverses sources d'information disponibles, bien qu'imparfaites, vont néanmoins toutes dans le même sens: les coûts de construction d'un bâtiment sont moins élevés au Québec qu'en Ontario.

Le coût de construction des routes

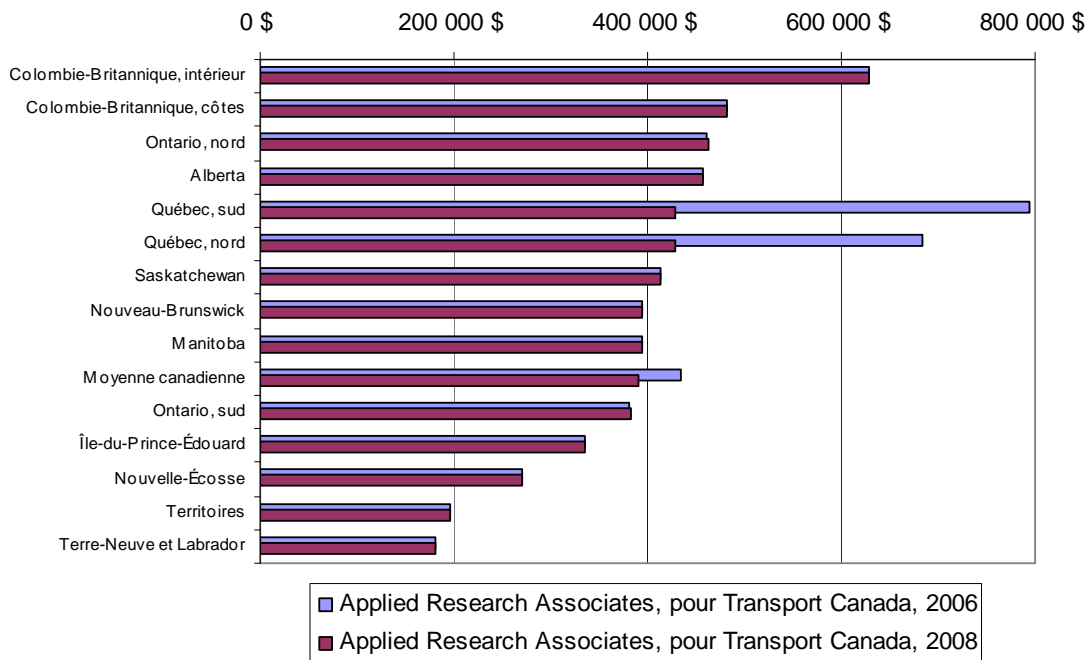
Mais qu'en est-il pour une route ou pour une infrastructure?

Plusieurs chiffres ont été mentionnés à ce sujet. En 2007, le journal La Presse faisait état des soi-disant résultats d'une étude pan-canadienne réalisée en 2006, faite à partir de données fournies au fédéral par les provinces, et démontrant par exemple que les coûts pouvaient être de 50 % plus élevés au Québec pour construire un kilomètre de chaussée d'autoroute à deux voies, comparativement à la moyenne canadienne. Le ministère des Transports du Québec (MTQ) avait toutefois démenti ces conclusions, en précisant que les écarts étaient attribuables à des anomalies méthodologiques, à des incongruités quant à la comparabilité des données et à l'absence de prise en compte des facteurs géographique, géologique ou climatique. Selon le MTQ, les données utilisées par l'étude ne pouvaient servir à des comparaisons inter-provinciales et l'étude contenait d'ailleurs plusieurs avertissements à ce sujet. De nouvelles données du MTQ transmises au fédéral démontraient plutôt, selon le MTQ, que les coûts au Québec se situaient dans la moyenne canadienne en matière d'entretien et que, s'ils étaient bel et bien supérieurs dans la construction neuve, ils l'étaient de manière beaucoup moindre qu'avancé par La Presse à partir de l'étude obtenue alors du gouvernement fédéral.

Une nouvelle version de l'étude réalisée pour le gouvernement fédéral a été déposée en 2008, dans laquelle les chiffres québécois ont été corrigés, mais pas les chiffres des autres

provinces.⁷ Les écarts de coûts du Québec par rapport à l'étude de 2006 sont effectivement moins élevés que dans la première version. Par exemple, le coût de pavage d'une route secondaire rurale au Québec y est de 10 % plus élevé que la moyenne canadienne, au lieu de 70 % dans la version initiale de l'étude. Selon ces nouveaux chiffres, il coûterait même 7 % moins cher paver une route au Québec qu'au nord de l'Ontario.

Estimation des coûts de pavage au kilomètre, Route secondaire rurale



Mais en fait, les problèmes méthodologiques de l'étude sont tels qu'il est impossible de conclure, à partir d'une telle étude, quoi que ce soit sur les coûts comparatifs des provinces. La version 2008 de l'étude ajoute d'ailleurs, en introduction, une mise en garde à ce sujet, en soulignant l'absence de politiques comptables communes entre les provinces, ce qui rend difficile les comparaisons.

⁷ Applied Research Associates inc, *Estimation of the representative annualized capital and maintenance costs of roads by functional class, Revised final report*, août 2008.

Le coût de construction d'une centrale hydroélectrique

S'appuyant sur une étude publiée en février 2009 par l'Institut économique de Montréal⁸, certains ont prétendu que les chantiers d'Hydro-Québec coûtent systématiquement plus cher que des chantiers comparables, et ce jusqu'à 26 %. Or, l'étude en question ne dit que constater que les coûts finaux de cinq projets récents d'Hydro-Québec (Toulnoustouc, Péribonka, Eastmain-1, Mercier, Chute-Allard/Rapides-des-Coeurs) sont supérieurs de 26 % à ceux initialement annoncés. En supposant que les données utilisées par l'étude soient vraies, il s'agit donc ici de «dépassements» de coûts. Il ne s'agit aucunement d'une comparaison des coûts pour les projets d'Hydro-Québec avec ceux d'autres promoteurs.

Et si la question des dépassements de coûts est non moins pertinente, encore faut-il aussi nuancer cette notion. Il faut savoir que dans de nombreux projets de construction, les chiffres initiaux diffusés sur la valeur des projets sont souvent davantage des estimés préalables très approximatifs, qui n'ont rien d'une enveloppe budgétaire réellement prévue.

⁸ Claude Garcia : *Comment la privatisation d'Hydro-Québec permettrait-elle d'enrichir les citoyens québécois?*